

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX



Bruno Denbord

# Sport-culture : *des chantiers dans tou*

## Terrains de foot de Massujat, de Cholette et Sainte-Pezenne

**A** la suite des Etats généraux du sport, qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire passée (*lire Vivre à Niort n° 195*), les habitués des petits stades de foot de quartier ont demandé à la Ville de renforcer l'éclairage de ces terrains. Une nécessité à la fois pour les entraînements l'hiver mais aussi en raison du redéploiement des équipes de foot à l'échelle de la ville, avec la fermeture de terrains à Grand-Croix (*lire également page 13*). Des projecteurs ont été installés à Massujat et à Cholette. Et des nouvelles clôtures et des filets pare-ballon ont été posés à Sainte-Pezenne, à la demande des riverains, pour un montant de 35 000 euros TTC. ■

*Un million d'euros de travaux au bas mot : pendant l'été, de nombreuses salles sportives et culturelles ont été rénovées. Des chantiers qui ont eu lieu dans tous les quartiers pour remettre en état des équipements de proximité : terrains de sport, tribunes de stade, petit théâtre ou Patronage laïque. Priorité des travaux, l'accessibilité aux personnes handicapées car la Ville veut anticiper sur la loi qui la rend obligatoire en 2015.*

Véronique Bonnet-Leclerc

## Salles du Pontreau et de Sainte-Pezenne

**D**ans la salle du Pontreau utilisée par les collégiens de Pierre-et-Marie-Curie mais aussi par des clubs de tennis, de twirling ou de rugby indoor, s'imposaient des travaux d'accessibilité : rampe d'accès, sanitaires et douche pour personnes handicapées. Du fait de ces aménagements, la Ville a dû refaire également la peinture de tous les communs qui sont désormais orange melon. Vert zinnia et vert épinard : la salle de sport de Sainte-Pezenne s'est quant à elle mise aux couleurs de nos jardins à la faveur des travaux réalisés pour rendre les lieux accessibles à tous. ■



Bruno Denbord



Bruno Denbord

## Salle de Souché



Bruno Denbord

**U**tilisée toutes les semaines par des handballeurs, les joueurs de foot en salle ou encore les pratiquants de kung fu mais aussi par le collège Gérard-Philippe voisin, la salle de sport de Souché a bénéficié de gros travaux cet été. Au programme : étanchéité de la façade avec une peinture spéciale, et aménagements pour permettre l'accès aux lieux des personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, portes élargies, nouveaux sanitaires). Et, à la demande des professeurs d'éducation physique du collège, le terrain situé devant la salle – le plateau pédagogique – a également été refait. ■

## Salle de Goise

**C**omme à Souché, la salle de Goise est très fréquentée par les collégiens d'à côté. D'où la nécessité de refaire ici les deux plateaux pédagogiques extérieurs qui permettent aux jeunes de découvrir les plaisirs du basket et les joies de la course à pied. Le coût ? Pas moins de 76 000 euros TTC. Il faut savoir que la mairie de Niort entretient 20 terrains et stades et 11 salles, qu'elle met à disposition des clubs sportifs, des collèges et lycées tous les jours de l'année. ■

# s les quartiers

## Salle Barbusse

La presse s'en était émue il y a longtemps : la salle Barbusse, avec son barbage métallique en proie à l'invasion de mousses et autres moisissures, avait sérieusement besoin d'un ravalement. 32 000 euros ont été consacrés d'une part à la réfection de la façade aux dernières vacances de Printemps, et d'autre part au changement de la sonorisation. Il faut savoir que c'est ici par exemple que le Volley-ball pexinois nous invite à ses matchs de Nationale 2... ■



Bruno Dierbord



## Petit Théâtre Jean-Richard

Ce petit théâtre de Saint-Florent où tant de Niortais ont chanté de leur plus belle voix depuis des années et exprimé divers talents, n'avait jamais été entièrement peint ! La façade arrière a donc été refaite cet été tandis que la façade principale arbore aujourd'hui la couleur grenat des rideaux de théâtre, mariée à un gris perle discret. Le défi pour les peintres étant de pouvoir s'assortir au jaune pop des portes d'entrée qui elles, n'ont pas besoin d'être changées ! Les services municipaux ont également prévu de réaliser avant la fin de l'année une première tranche de travaux pour l'accessibilité des lieux. ■

## Patronage laïque

Soirées dansantes, soirées théâtre, soirées militantes... qui n'a jamais eu l'occasion de fréquenter le Patronage laïque ? Les salles de la rue de la Terraudière bénéficient depuis cet été et jusqu'à la fin de l'année d'un gros programme de travaux. Un total de 200 000 euros TTC pour créer une régie tout équipée dans la grande salle, un local de stockage de matériel scénique ainsi qu'une extension dans la cour arrière. Un agrandissement des locaux pour aménager une loge, un atelier et un bureau pour le régisseur. Rien de trop pour le Patro... ■

## Salles de tennis municipales

Rue Saint-Symphorien, les salles de tennis municipales sont désormais... couleur de terre battue. La façade a été refaite pour régler des problèmes d'étanchéité. En ce qui concerne les courts intérieurs, les puits de jour ont été changés et du côté des courts extérieurs, c'est l'éclairage qui a été installé. Un total de 40 000 euros TTC. ■

Bruno Dierbord

## Stade Espinassou

À la demande pressante des utilisateurs, les tribunes annexes du Stade Espinassou ont été refaites cet été : couvertes et repeintes pour permettre aux aficionados du rugby de regarder les p'tits gars du Stade niortais dans de bonnes conditions. La sonorisation, qui semblait dater des débuts de la TSF et de Radio Londres, a également été entièrement refaite. ■



Bruno Dierbord



Bruno Dierbord

NOUVEAU

# Stationnement : un tarif spécial résidents

Au 1<sup>er</sup> novembre, les habitants du centre-ville peuvent bénéficier d'un tarif spécial pour se garer, en achetant un forfait à la Sopac.



Tous les habitants du centre-ville peuvent en bénéficier à compter du 1<sup>er</sup> novembre : un macaron à poser sur le pare-brise du véhicule qui vous permet de vous stationner en zone verte. C'est pour répondre aux demandes des habitants de l'hyper centre que la municipalité a voulu mettre en place ce forfait – vendu 15 euros par mois ou 150 euros l'année pour la

première voiture du foyer, 18 euros par mois ou 180 euros par an pour le deuxième véhicule du foyer. La remise à plat de la politique de stationnement niortaise, parallèlement à la piétonnisation, a effet mis un terme aux voitures ventouses. Désormais, la zone rouge est dévolue aux stationnements de courte durée, pour les personnes qui ont des cour-

ses ou des démarches à faire dans le cœur de ville. Les zones vertes permettent quant à elles de rester plus longtemps à un tarif moins élevé. Et c'est dans ces zones vertes que les habitants du centre-ville peuvent se garer moyennant ce nouveau macaron. Un macaron qui ne vient pas concurrencer les parkings de la Sopac car ces derniers présentent le double avantage d'offrir des places couvertes et surveillées 24 heures sur 24. Ce système de forfait, qui existe déjà dans plusieurs villes où il donne satisfaction, faisait défaut à Niort. De plus, il ne contre-carre pas la politique municipale – également retranscrite dans le plan de déplacements urbains de la Communauté d'agglomération – en faveur des autres modes de transport : payer son macaron vous incite à laisser votre voiture bien garée et à prendre en cas de besoin plutôt le vélo ou la navette Cititan par exemple pour vous déplacer... ■

VBL

Rens. Sopac tél. 05 49 06 84 50.

## Le saviez-vous ?

### Un dîner presque parfait... à Niort !

Vous aimez recevoir, mettre les petits plats dans les grands en surprenant vos convives ? Vous voulez partager cette passion avec des milliers de Français en passant à la télé ? Participez à un "Dîner presque parfait", l'émission de M6 : cinq personnes qui ne se connaissent pas du tout se reçoivent à dîner à tour de rôle, les invités notant à chaque fois la prestation de l'hôte. Le gagnant des 1 000 euros est celui qui a obtenu la meilleure moyenne de la semaine. L'émission, diffusée sur M6, se tournera à Niort et dans un rayon de 15km du 30 novembre au 4 décembre. Et vous avez jusqu'au 20 novembre pour vous porter candidat (*lire ci-dessous*). Pas besoin d'être un chef étoilé pour être sélectionné mais une bonne maîtrise de la poêle à frire est quand même indispensable. Et le choix des compétiteurs ne s'arrête pas là car vous devez aussi faire preuve d'originalité dans vos idées de déco et d'animation. Rendez-vous fin février début mars pour la diffusion du dîner niortais... ■

Contact : M6,  
Lisa tél. 01 41 92 57 82  
ou envoyez un message  
à [dinerniort@gmail.com](mailto:dinerniort@gmail.com)



Bruno Darbord

## TAN

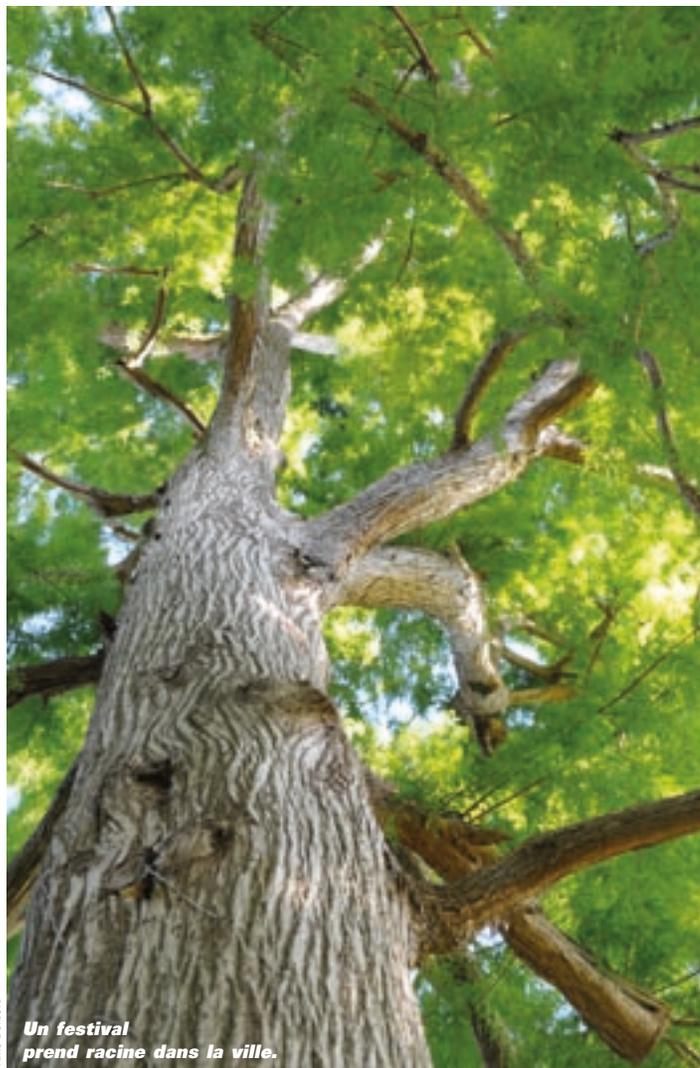
### Des bus Heuliez pour les Niortais

Les Transports de l'Agglomération niortaises (les TAN), qui gèrent les transports publics à Niort, ont acheté cinq bus Heuliez, mis en service mi-septembre. Une bonne nouvelle pour le constructeur deux-sévrien qui a frôlé la catastrophe il y a peu, on s'en souvient, avant d'être repris en juillet dernier par le groupe Bernard Krief consulting avec une partie de ses salariés. Ces nouveaux bus répondent aux normes environnementales et sont équipés de filtres à particules. Ils sont aussi dotés du système "d'agenouillement" à l'arrêt qui permet aux personnes handicapées d'y avoir accès. D'ici la fin 2009, les TAN devraient avoir équipé 80 % de leurs bus de ces systèmes pour les personnes à mobilité réduite. ■

# Aux arbres, citoyens !

*Téciverdi, festival de la diversité biologique et culturelle, va éclore dans la ville en juillet prochain. Dès à présent, nous sommes invités à proposer des projets sur le thème retenu pour cette première édition : l'arbre.*

**T**éciverdi : c'est le nom choisi pour le festival de la diversité biologique et culturelle que lance la mairie pour juillet 2010. Téciverdi pour diversité en verlan, ou plutôt diver-cité. Pour le maire Geneviève Gaillard, ce festival populaire et citoyen doit "valoriser auprès de l'ensemble des Niortais l'importance du lien qui unit les hommes à leur milieu naturel et souligner l'importance de la diversité biologique dans la construction des cultures." (lire encadré). La première édition de Téciverdi se déroulera du 8 au 11 juillet 2010. Les arts, les lettres et les sciences s'entrecroiseront au cours de ces quatre jours qui mêleront temps festifs, partages de connaissances et interventions scientifiques. C'est durant toute l'année que les projets sur le thème choisi pour 2010 – l'arbre – sont invités à éclore. Chacun de nous peut y répondre (lire encadré).



Un festival prend racine dans la ville.

Les propositions seront examinées par le comité de pilotage pour être labellisées. Téciverdi est un festival avant tout participatif, comme le précise Bernard Jourdain, conseiller spécial chargé du projet : "Le festival connaîtra quatre jours de fêtes et de rencontres en juillet 2010. Ces quatre jours seront l'aboutissement de toutes les actions et manifestations qui se seront déroulées pendant les mois précédant l'évènement final. Faites-nous des propositions afin que nous puissions construire ensemble le festival que nous attendons tous, témoin de l'engagement durable de notre cité."

Les arbres abritent de nombreuses formes de vie. Ils nous fournissent aussi de précieux biens (des matériaux de construction aux médicaments, en passant par des instruments de musique) et d'inestimables services (lutte

## La diversité, une richesse commune menacée

La caractéristique la plus merveilleuse de notre planète est la présence de la vie, et la caractéristique la plus incroyable de la vie est sa diversité ! Des millions d'espèces vivantes cohabitent sur la Terre, dont la plupart nous sont encore inconnues. Aujourd'hui, tous les constats convergent, la biodiversité s'appauvrit. Au niveau international, mais aussi tout autour de nous, la nature rétrécit... Destruction des forêts, surpêche... C'est essentiellement à cause de nos modes de développement, basés sur la surexploitation des ressources naturelles, de nos comportements par rapport à la nature, et de nos modes de consommation, que la biodiversité est mise à mal. Or elle répond à nos besoins d'aujourd'hui et à ceux à venir. Parallèlement, l'uniformisation menace la diversité culturelle. Alors que diversité du monde vivant et diversité culturelle sont intimement liées. "C'est de nous, les hommes, et de notre avenir qu'il est question. C'est nous qui sommes interpellés par les menaces pesant sur la biodiversité planétaire. C'est l'homme en tant qu'espèce dépendant de toutes les autres pour son développement futur, biologique, social et économique." Robert Barbault, directeur du département Ecologie et gestion de la biodiversité au Muséum national d'histoire naturelle.

contre l'érosion, régulation des climats...). Ils seront les héros de l'année prochaine. En alternance avec le Très grand conseil mondial des clowns, Téciverdi se tiendra tous les deux ans. ■

Véronique Duval

## Appel à projets

La Ville de Niort lance un appel à projet créatif autour du thème de l'arbre. Les structures, associations, services et personnes intéressés pour s'inscrire dans cette démarche participative doivent renseigner la fiche-projet à remplir en ligne sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). A remettre avant le 31 décembre 2009. Contact : Francis Tessiereau ou Marion Léchelon : 05 49 78 71 84, [marion.lechelton@mairie-niort.fr](mailto:marion.lechelton@mairie-niort.fr)



12 NOVEMBRE

# Un rendez-vous à ne pas manquer

*C'est un rendez-vous qu'il ne faut pas oublier : la Ville lance ce mois-ci une grande concertation sur le centre-ville. Ce cœur de ville où nous aimons tous nous promener, acheter, nous amuser... et sur lequel nous avons tous un avis. Rendez-vous nous est donné le 12 novembre en soirée.*

Le centre-ville, forcément, c'est le quartier le plus fréquenté de Niort, le plus habité aussi, le plus visité bien sûr. Emblème de notre cité, il est arpenté tous les jours par ceux qui vont y travailler, par ceux qui y vivent, par les collégiens et les lycéens qui s'y retrouvent. La municipalité a engagé dès son arrivée un grand travail sur ce cœur de ville en croisant des informations dans tous les domaines (logement, commerces, déplacements, stationnement). Pour ne plus considérer ce centre-ville qu'à travers quelques prismes réducteurs, pour ne pas entendre qu'un son de cloche, pour ne pas se contenter des pressions d'intérêts particuliers.

*"Nous voulons que notre centre-ville devienne le reflet de notre ville durable, de la ville de demain où tout le monde est heureux de se rendre, où les familles reviennent habiter, où les gens ont plaisir à faire leurs achats ou à découvrir des spectacles, des sites patrimoniaux" rappelle Jacques Tapin, adjoint au maire délégué à la citoyenneté. "C'est pourquoi nous souhaitons que la concertation que nous lançons le jeudi 12 novembre sur notre centre-ville soit la plus ouverte possible. Elle aura lieu au cinéma du Méga CGR, à 20h30, pour permettre au plus grand nombre de personnes de s'y rendre. Nous voulons imaginer de nouveaux modes de consultation des usagers et des acteurs impliqués : par exemple, des forums dans la rue, des rencontres à la fin des spectacles, des visites organisées sur le terrain..."*

## Cœur de Niort

Pas question de se contenter de classiques réunions pour faire des choix qui vont engager notre centre-ville pour les années qui viennent : les jeunes couples avec enfants, les personnes âgées, les ados, les habitants des communes périphériques... tous ont le droit de faire entendre leur point

de vue sur le cœur de Niort. "Nous avons à la fois lancé une vaste opération de réhabilitation des logements, c'est l'OPAH-RU, reconsidéré notre politique de stationnement et mis en place la piétonnisation cet été. Aujourd'hui, les usagers ont eu le temps de découvrir le cœur de ville autrement, de s'approprier des espaces jusqu'ici livrés aux voitures. Ils ont donc des besoins et des attentes à nous faire partager, souligne Jacques Tapin. Nous voulons consulter la population avant de faire appel à des architectes et lorsque ces derniers auront été choisis, nous voulons les accompagner avec les usagers, leur proposer un retour sur projet. A l'instar de ce que nous avons fait pour la place de la Brèche (lire Vivre à Niort n° 197) et qui sera

présenté en introduction le 12 novembre."

Plus d'espaces verts ? Plus de spectacles ? De nouveaux aménagements des rues Victor-Hugo ou de l'Arsenal ? De nouvelles terrasses de cafés ? Des parcours de découverte de notre patrimoine ? Des espaces mieux partagés entre les cyclistes et les piétons ? De la Brèche à la Sèvre, en passant par la place du Temple, la rue Ricard et les anciennes usines Boinot, comment voyez-vous notre centre-ville ? Premier rendez-vous vous est donné jeudi 12 novembre à 20h30 où il vous sera ensuite possible, si vous le souhaitez, de vous inscrire dans un atelier. ■

VBL

**Le 12 nov. à 20h30 au Méga CGR. Entrée libre.**



# La nouvelle nécropole de Grand-Croix

**Toussaint oblige, la tradition veut que nous pensions à nos disparus. A côté du crématorium, le nouveau site funéraire de Niort est en cours d'aménagement. Un événement qui n'arrive qu'une fois par siècle dans une ville.**

**R**oute de Coulonges, la pyramide du crématorium est désormais entourée d'un écrin végétal dont la palette de couleurs évolue au gré des saisons. Un jardin, composé de plusieurs parcours, vient d'être aménagé par la Ville pour permettre aux familles de s'isoler ou de se recueillir pendant la crémation d'un de leurs proches. "Niort a été l'une des toutes premières villes de la région à se doter d'un crématorium, en 1989" rappelle Dominique Bodin, conservateur des cimetières niortais. Depuis l'ouverture, nous avons vu le nombre de crémations passer de 70 à 1000 par an. 29 % des inhumations sont des crémations

aujourd'hui. Face à cette évolution, nous devons réfléchir à notre rôle pour accompagner au mieux les familles dans ces moments douloureux. Nous avons constaté qu'il manquait un lieu pour méditer pendant une crémation : d'où l'idée d'un grand jardin."

Imaginé par le service municipal des Espaces verts, les parterres se succèdent et s'entrecroisent pour permettre à chacun de retrouver quelques instants de solitude. Ici, un jardin minéral, très dépouillé, avec des ardoises érigées comme des stèles... Là, l'exubérance des graminées, des dalhias, des euphorbes dont les couleurs s'harmonisent à l'automne. Et au cœur de ces jardins, une fontaine mélodique, en forme de pyramide elle aussi, fait entendre le son de ses jets d'eau sur des tambourins. "Nos collègues du bureau d'études ont voulu éveiller nos cinq sens pour apaiser la douleur de la perte d'un être cher" commente le conservateur des cimetières.

## Nouvelle loi

A côté, l'allée d'érables conduit au nouveau cimetière, dont un quart est aujourd'hui aménagé. "C'est la nouvelle nécropole niortaise : nous sommes confrontés à la fois à l'évolution des mentalités en matière d'inhumation et à un problème d'espace dans nos cimetières" explique Dominique Bodin. Deux des trois terrains de foot de Grand-Croix ont été nécessaires pour construire le nouveau site funéraire, dont le plan suit une croix, à l'instar du nom du site de Grand-Croix. "Nous ne savons pas ce que nos concitoyens vont choisir dans les cinquante ans qui viennent : toujours plus de crémations



Le crématorium et sa pyramide caractéristique désormais ceints d'un jardin.



La fontaine mélodique.



Le jardin minéral.



## Lexique

- **Colombarium** : lieu où sont disposées verticalement les urnes funéraires.
- **Jardin d'urnes** : espace où sont enterrées les urnes funéraires sous une petite stèle.
- **Jardin du souvenir** : jardin où sont dispersées les cendres.

**A Niort, les cimetières de Souché, de la Broche, de Grand-Croix et des Sablières ont des colombariums ou des jardins du souvenir.**

ou toujours des sépultures traditionnelles ?" Le site permet d'anticiper sur les évolutions à venir : un jardin d'urnes, un colombarium, un jardin du souvenir (lire ci-dessous) et un cimetière classique, dont les premières tombes sont déjà alignées.

"Le législateur est obligé de réfléchir lui aussi sur ces questions d'ordre philosophique que sont les évolutions des modes de sépultures : ainsi depuis cette année, on ne peut plus conserver d'urne cinéraire à son domicile" souligne le conservateur des cimetières. "Il

est toujours possible de disperser les cendres dans la nature mais sous réserve d'une déclaration officielle à la mairie du lieu de naissance. Mais comme les études récentes nous indiquent qu'en 2050, les Français seraient 50 % à souhaiter être incinérés, il est de notre devoir d'anticiper." Les derniers travaux pour le nouveau cimetière de Grand-Croix auront lieu en 2010 et les plantations d'arbres, elles, devraient intervenir en 2011. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## Informations Toussaint

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, les familles auront la possibilité de circuler avec leur véhicule à l'intérieur de certains cimetières du 24 au 31 octobre inclus, de 8h30 à 17h. Cette autorisation exceptionnelle est exclusivement réservée au fleurissement et au nettoyage des tombes dans les cimetières Ancien, Cadet, Buhors, des Sablières et de la Broche. La conservation des cimetières sera ouverte au public le dimanche 1<sup>er</sup> novembre, de 8h à 17h. Enfin, sachez que la mairie organise avec l'association crématisiste des Deux-Sèvres une visite du crématorium le samedi 31 octobre, de 15h à 17h.

PLAN GRAND FROID

## Rondes nocturnes

La période hivernale n'est pas synonyme de soirées au coin du feu pour tout le monde. Beaucoup de personnes sans domicile fixe sont en souffrance dès que le froid s'installe. Le plan grand froid a été enclenché ce 1<sup>er</sup> novembre et sera maintenu jusqu'au 31 mars : chaque nuit, une équipe mobile de veille sociale prend son tour de garde dans notre ville. Les lundis et mardis soir, cette équipe est composée des bénévoles de la Croix-Rouge qui tiennent une permanence à des points fixes. Et du mercredi au dimanche, de 18h à 2h du matin, ce sont deux médiateurs de la mairie qui partent à la rencontre des personnes les plus démunies. Dans leur véhicule banalisé, ils sillonnent les rues. Interpellés par des SDF pour une couverture ou une collation, allant à la rencontre d'une personne endormie sous des cartons, ... ils écoutent, proposent un accueil en foyer d'urgence, conseillent, mais ne forcent jamais. Ils appellent le 115, numéro unique d'urgence, s'ils jugent utile qu'une équipe de médecins intervienne. Et nous conseillent aussi de composer ces trois chiffres si l'on repère quelqu'un en danger. L'an passé, le Samu social de la Ville a réceptionné 124 appels pour intervention du 115. Pour que personne ne meure dehors, dans le froid. ■



Bruno Durbord

CADRE DE VIE

## A la chasse aux tags

La chasse aux tags est ouverte, y compris sur les façades privées donnant sur l'espace public. La Ville a décidé de rendre systématique leur effacement. C'est un service gratuit pour l'utilisateur, pris en charge à 100 % par la collectivité. Lorsque des inscriptions sauvages seront repérées sur votre mur, porte, vitrine, rideau métallique ou encore clôture, un dépliant d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous aurez alors sept jours pour réagir avant que la mairie ne déclenche l'opération de nettoyage, qui sera réalisée par une entreprise spécialisée. Si en tant que propriétaire, vous ne voulez pas bénéficier de cette prestation, il vous suffira de téléphoner au service Propreté urbaine de la Ville au 05 49 78 79 34. Mais vous serez tenu de faire procéder, à vos frais, au nettoyage. Si vous êtes locataire, vous êtes invité à prévenir votre propriétaire. Pour signaler la présence de tags, connectez-vous sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), ou adressez-vous à l'hôtel administratif communal au 05 49 78 79 80. ■



Bruno Durbord

HIVERNAL

## Chauffage : attention, danger !



DR

Les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone arrivent en tête des causes d'accidents mortels d'accidents domestiques. Il est important de les éviter en adoptant des gestes simples. En prévention des incendies, vous pouvez installer des détecteurs de fumée chez vous, même si ce n'est pas encore aujourd'hui obligatoire pour les particuliers. Concernant les intoxications au monoxyde de carbone, vous devez faire réviser annuellement vos chaudières et ramoner leurs conduits d'évacuation, tout comme ceux de vos inserts, cheminées ou poêles. Vous pouvez également contrôler que les bouches d'aération de votre logement ne sont pas obstruées afin d'assurer une bonne circulation de l'air. Et n'hésitez pas à aérer quotidiennement vos pièces. Votre vigilance doit se porter tout particulièrement sur l'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint. Assurez-vous qu'ils sont équipés d'un dispositif de sécurité et éteignez-les avant de vous endormir. ■

Plus d'informations sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Plus d'informations sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

PRATIQUE

## Où faire son passeport

Depuis le 15 juin, vous avez été plus de 600 personnes à faire une demande de passeport auprès de la mairie. La majorité d'entre vous a effectué sa démarche à l'Hôtel administratif communal. Mais savez-vous que la mairie de quartier du Clou-Bouchet peut également vous recevoir pour faire faire votre passeport biométrique ? Equipée d'une station informatique nécessaire au traitement des passeports nouvelle génération, la mairie de quartier du Clou-Bouchet vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, excepté pendant les vacances scolaires où elle est fermée le matin. Située au 10 ter rue Jules Siegfried, non loin du centre commercial Carrefour et à proximité du commissariat de police, le bâtiment est entouré d'un parking où vous pouvez stationner très facilement et gratuitement. En moyenne, 10 à 15 minutes suffisent pour gérer votre demande si le dossier est complet et il faut compter une dizaine de jours pour la délivrance du passeport. ■



Bruno Durbord

Retrouvez toutes les modalités de la demande de passeport sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), rubrique vos démarches en ligne.

# Monsieur Arts de la rue

**Adrien Guillot, venu de la Région, arrive au Moulin du Roc pour accompagner, jusqu'à la fin 2010, la mise en place du Centre national des arts de la rue (CNAR). Entretien.**

Les arts de la rue, Adrien Guillot est tombé dedans il y a dix ans. Cette passion a commencé lorsqu'il avait accompagné la compagnie Ilotopie, pionnière de "ces arts dans l'espace public qui alimentent et rénovent l'imaginaire" dit-il. Avant d'être chargé de préfigurer le CNAR, il a mené le projet de la Région pour les arts de la rue. Depuis mi-septembre jusqu'à la fin de l'année 2010, il est au Moulin du Roc.

**Vivre à Niort. Le CNAR s'installe sur le site Boinot. Que va-t-il se passer sur ce site ?**

Adrien Guillot. *Le CNAR est installé pour au moins trois ans dans les anciens locaux de la Sécurité sociale (les préfabriqués, ndr) et commence à accueillir des compagnies en résidence. De janvier à mars 2010 sont programmés les travaux de démolition*

*des bâtiments face à la cale du port. Pour des raisons de sécurité, le site ne sera pas accessible au public avant avril. Jusqu'en mars, nous accueillerons des projets légers en raison de ces problèmes d'accessibilité. Mais il y aura des propositions artistiques dans la ville. Je travaille à développer des projets "hors les murs" avec les opérateurs culturels de la ville.*

**Vivre à Niort. Quels sont ces projets hors les murs ?**

Adrien Guillot. *A partir de décembre, la compagnie régionale le Sablier développera un projet avec la maison de quartier Champommier-Champclairot. Et courant 2010, nous accompagnerons la prochaine création de la compagnie Kumulus, qui proposera des ateliers de pratiques artistiques aux Niortais avec la maison de quartier Saint-Florent.*

**Vivre à Niort. Comment seront accueillies les compagnies ?**

Adrien Guillot. *Le CNAR de Niort est un lieu de fabrique, le seul en France à être en centre-ville. Je vais déterminer un calendrier d'occupation du site et d'accueil des compagnies. Les résidences pourront aller de quelques jours à plusieurs semaines, en fonction de l'intérêt artistique*

*du projet et du coût de l'accueil. Les équipes artistiques seront hébergées, nourries et payées. Nous ne transigerons pas sur le respect du droit du travail. Le site pourra aussi accueillir des auditions.*

**Vivre à Niort. Où pourra-t-on découvrir les créations ?**

Adrien Guillot. *Le CNAR est un lieu d'accompagnement de la création artistique. Le festival "Coup de Chauffe" à Cognac reste notre vitrine de création. Cependant, un de mes axes de travail est de développer la coopération avec les structures culturelles, sur Niort et à l'échelle régionale : avec la Région, les Départements, et six autres villes : Angoulême, Saintes, Cognac, Rochefort, La Rochelle, Poitiers. Cette coopération prendra la forme de coproductions et d'appuis aux projets de certaines structures culturelles. ■*

Véronique Duval



Bruno Derbord

## 2010, l'odyssée du CNAR

Adrien Guillot dispose d'un peu plus d'une année pour mener à bien sa mission. Fin 2010, il devra avoir défini les conditions d'autonomie du CNAR, en coopération avec la Scène Nationale. La dernière étape de sa mission sera de travailler avec la Ville pour imaginer le futur site. Pour que d'ici 2012, l'ancienne usine Boinot accomplisse sa métamorphose et son nouveau destin.

## Lutte contre les discriminations

Égalité de droits à l'embauche, dans le déroulement de carrière ou encore lors d'une recherche de logement... La question se pose souvent dans des cas très concrets de la vie de tous les jours : les femmes sont-elles vraiment les égales des hommes dans le monde du

travail ? Nos concitoyens d'origine étrangère ont-ils autant de chances qu'un Niortais pur souche de trouver un emploi ? Un couple homosexuel pourra-t-il facilement trouver une location ? Depuis la mi-septembre, une permanence de la Haute autorité de lutte contre les discriminations

et pour l'égalité (la Halde) se tient à Niort. A la mairie de quartier de la Tour-Chabot, tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 13h45 à 17h30. Bruno Waechter, qui a fait toute sa carrière dans la magistrature, ancien juge pour enfants à Angoulême, président de

Cours d'assises et conseiller à la Cour d'appel de Poitiers et de Paris, peut vous recevoir sur rendez-vous si vous vous estimez victime de discrimination. ■

**Rens. et rendez-vous mairie de quartier de la Tour-Chabot, rue Max Linder, tél. 05 49 04 04 15.**

## PATRIMOINE

# Le Moulin du Milieu refait surface

*Les archéologues fouillent actuellement sous le parking du Moulin du Milieu. Ils espèrent retrouver les traces des activités artisanales et industrielles qui se sont succédé sur le site depuis le Moyen Age.*

Lancée début août, la première tranche de la campagne de fouilles menée sous le parking du Moulin du Milieu, avant la construction d'un bassin d'orage par la Communauté d'agglomération (lire Vivre à Niort n°194), s'est achevée mi-septembre. Elle a permis de mettre au jour une importante quantité de céramiques. "Nous sommes tombés sur ce qui devait être un dépotoir de faïencier" indique Annie Bolle, responsable scientifique à l'Inrap, Institut national de recherches archéologi-

ques préventives. "On ne s'y attendait pas ! On a découvert beaucoup de pièces cassées, des ratés de cuisson, mais

aussi des moules en plâtre miraculeusement encore intacts, ainsi que des gabarits en faïence qui servaient à la mise en forme des gants. On a également eu la surprise de retrouver la roue du moulin et l'emplacement de toutes les machines."

Ces vestiges appartiennent à "trois ensembles clairement identifiés sur le cadastre napoléonien, relève l'Inrap. Un ancien bras de la Sèvre actuellement colmaté, dont les quais se succèdent", le Moulin du Milieu et un "bâtiment rectangulaire installé sur la berge de la Sèvre, face au Fort Foucault."

En apprenant ce que les fouilles avaient révélé, l'artiste peintre niortais Richard Gautier a eu un "coup au cœur". "Ce sont mon père, Jean-Marie Gautier, ma mère et mon oncle qui occupaient le Moulin du Milieu. Je me souviens que je jouais là étant gamin." Ils s'y étaient



Collection Christian Rigoulaud

installés juste avant la guerre. La seconde tranche du chantier doit permettre aux archéologues de creuser jusqu'à quatre mètres en profondeur et de remonter plus loin dans le passé. L'objectif de la campagne est d'étudier "les activités artisanales et industrielles qui se sont succédé à cet endroit depuis la fin du Moyen Age." Mi-novembre, les archéologues cèderont la place aux entreprises chargées de construire le bassin d'orage. Cet ouvrage, dont la réalisation a été décidée par la Communauté d'agglomération de Niort, est destiné à limiter les rejets d'eaux usées et pluviales polluées dans la Sèvre. La remise à disposition du parking dans sa totalité est prévue pour mai 2010. ■

Sylvie Méaille

**Davantage de photos sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)**

Annie Bolle, archéologue, sur le site du Moulin du Milieu où les fouilles explorent désormais un niveau inférieur.



Bruno Derbord

## EMPLOI

## Former un apprenti

Vous êtes chef d'une entreprise artisanale et vous avez acquis une expérience et des compétences reconnues ? Partagez ce savoir-faire avec un jeune en apprentissage : une bonne façon de transmettre vos connaissances et d'en faire profiter celui qui pourra devenir votre salarié ou, qui sait, reprendre un jour votre entreprise... Pour favoriser l'apprentissage, la Région et l'Etat soutiennent actuellement

les projets de recrutement des jeunes. Et la Chambre de métiers et de l'artisanat vous conseille et vous accompagne dans vos démarches en prenant en charge toutes les formalités administratives : aide au recrutement, réalisation du contrat, service juridique... ■

**Rens. Chambre des Métiers, numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) 0 800 77 22 00.**